



Hôpital  
de  
Crépy-en-Valois

Tél. 03 44 59 11 19  
Fax 03 44 59 45 07

www.ch-crepyenvalois.fr

Hôpital Saint-Lazare  
16, rue Saint-Lazare  
60800 Crépy-en-Valois

Maison de Retraite  
Etienne-Marie de La Hante  
3, mail Philippe d'Alsace  
60800 Crépy-en-Valois

Maison de Retraite  
Les Primevères  
1, rue des Primevères  
60800 Crépy-en-Valois

# CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

RELEVÉ DE CONCLUSION DU 20 JUIN 2023

## ETAIENT PRESENTS

<u>Représentants des résidents</u> Madame Claudine REMIA Monsieur André MARILL	<u>Représentants des personnels</u> Madame Nathalie BROSSARD Monsieur Salah BOUFARCHA
<u>Représentants des familles des résidents</u> Madame Annick MAILLARD Monsieur Louis SISCARO	<u>Représentant de l'organisme gestionnaire</u> Madame Catherine TROCCHIA
<u>Assistaient à la séance</u> Madame Marie-Cécile DARMOIS Madame Corinne VANEME	<u>Représentants des bénévoles</u> Madame Véronique ARONIO de ROMBLAY Mme Gisèle MOTTIER
<u>Représentant des membres de l'équipe médico-soignante</u> Madame Nathalie BROSSARD Madame Chloé DUTRANOY	<u>Représentants des personnels</u> Madame Ophélie TARAMINY Madame Juliette NICOLAS Madame Chloé GASSE Madame Catherine VIVANT
<u>Absents excusés</u> Madame Sandie BEDNAREK (excusée) Monsieur Salah BOUFARCHA (excusé) Madame Sylvie DESHAYES (excusée) Monsieur Philippe DHEYGERE Madame Josiane FRANCOIS Madame Sylvie GOURDON (excusée) Madame Olivia GUILBERT Madame Christelle GUTHBROD Madame Cécile HAFRAD (excusée) Madame Madeleine INGHERLBRCHT Monsieur Cédric REMIA Madame Jeanine SPRIMONT Madame Ophélie TARAMINY	

## Préambule

Madame DARMOIS indique que suite à la parution du décret du 25 avril 2022, le Conseil de vie sociale devra être composé à minima au 1<sup>er</sup> janvier 2023 de :

- ✓ deux représentants des personnes accompagnées,
- ✓ un représentant de professionnels employés,
- ✓ un représentant de l'organisme gestionnaire.

Le décret ajoute que, selon la catégorie de l'établissement, s'ajouteront les membres suivants :

- ✓ des représentants des groupements de personnes accompagnées,
- ✓ des représentants des familles ou des proches aidants,
- ✓ des représentants légaux,
- ✓ des mandataires judiciaires à la protection des majeurs,
- ✓ des bénévoles,
- ✓ le médecin coordonnateur,
- ✓ des membres de l'équipe médico-soignante.

**A noter que le nombre de représentants des personnes accueillies d'une part, et de leurs familles ou de leurs représentants légaux d'autre part, devra être supérieur à la moitié du nombre total des membres du Conseil de la Vie Sociale**

Pourront également assister aux débats :

- ✓ un représentant de la commune d'implantation
- ✓ un représentant du Conseil Départemental
- ✓ un représentant de l'autorité compétente pour délivrer l'autorisation
- ✓ une personne qualifiée
- ✓ le représentant du défenseur des droits.

Ainsi, le Conseil de vie sociale est réuni ce jour avec les membres de la nouvelle composition et à ce titre, les membres titulaires et suppléants ont été invités. Elle indique que pour les réunions à venir, seuls les membres titulaires recevront une convocation, à charge pour eux de prévenir leur suppléant de la date de la réunion et de fournir les documents éventuels. Elle stipule également que les convocations seront adressées 15 jours avant la réunion.

Madame DARMOIS précise que le Conseil de vie sociale sera sollicité pour l'évaluation des Ehpad prévue en 2025, ainsi que pour le projet d'établissement. Et qu'un rapport d'activité doit être rédigé et présenté l'année suivante aux membres de cette commission.

**1. APPROBATION DU RELEVÉ DE CONCLUSION DU 17 MARS 2023.**

Le relevé de conclusion du 17 mars 2023 n'appelant aucun commentaire est approuvé.

**2. NOUVELLE COMPOSITION DU CONSEIL DE VIE SOCIALE**

Madame DARMOIS indique la nouvelle composition du Conseil de vie sociale, à savoir :

**REPRESENTANT DE L'ETABLISSEMENT**

Mme Marie-Cécile DARMOIS	Directrice
Mme Olivia GUILBERT	Directrice adjointe

**REPRESENTANT DE L'ORGANISME GESTIONNAIRE**

Mme Christelle GUTHBROD	Représentant de l'Organisme gestionnaire - titulaire
Mme Catherine TROCCHIA	Représentant de l'Organisme gestionnaire - suppléant

**REPRESENTANTS DES RESIDENTS**

Mme Josiane FRANCOIS <b>Vice-présidente</b>	Représentant des résidents de La Hante
Mme Claudine REMIA - <b>Présidente</b>	Représentant des résidents de La Hante
Mme Jeanine SPRIMONT	Représentant des résidents Les Primevères
M. André MARILL	Représentant des résidents Les Primevères
Mme Madeleine INGHERLBRECHT	Représentant des résidents St Lazare

**REPRESENTANTS DES FAMILLES**

Mme DESHAYES	Représentant titulaire des familles de La Hante
M. Cédric REMIA	Représentant titulaire des familles de La Hante
Mme Cécile HAFRAD	Représentant titulaire des familles des Primevères
Mme Annick MAILLARD	Représentant titulaire des familles des Primevères
M. Philippe DHEYGERE	Représentant des familles St Lazare



Mme Sylvie GOURDON	Représentant des familles St Lazare
M. Louis SISCARO	Représentant des familles St Lazare

**REPRESENTANTS DES BENEVOLES**

Mme Véronique ARONIO de ROMBLAY – titulaire	Aumônerie
Mme Gisèle MOTTIER - suppléant	VMEH

**REPRESENTANTS DES MEMBRES DE L'EQUIPE MEDICO-SOIGNANTE**

Mme Nathalie BROSSARD	Représentant titulaire
Mme Chloé DUTRANOY	Représentant suppléant

**REPRESENTANTS DES PROFESSIONNELS EMPLOYES PAR L'ETABLISSEMENT**

Mme Ophélie TARAMINY	Représentant titulaire
Mme Juliette NICOLAS	Représentant suppléant
Mme Chloé GASSE	Représentant titulaire
Mme Sandy BEDNAREK	Représentant suppléant
Mme Catherine VIVANT	Représentant titulaire
M. Salah BOUFARCHA	Représentant suppléant

**SECRETARIAT DE SEANCE**

Mme Corinne VANEME	Secrétariat de direction
--------------------	--------------------------

**3. PLANNING PREVISIONNEL DES PRE-CVS ET CVS**

Madame DARMOIS informe les membres des dates prévisionnelles des prochaines réunions :

PRE-CVS : les 11 septembre et 21 novembre 2023 à 14h30 : salle des animations de la maison de retraite Les Primevères

CVS : les 29 septembre et 08 décembre 2023 à 14h30 : salle des réunions au rez-de-jardin de la maison de retraite de La Hante

**4. ACCOMPAGNEMENT, VIE SOCIALE ET BIENTRAITANCE**

DEMANDES DES MEMBRES DU CVS	AVIS DE LA DIRECTION
Repas : qualité médiocre, repas froids, pas de beurre, manque de personnel, morceaux de pain trop gros, viande trop dure, boisson énergisante périmée	Malgré les remontées faites, aucune amélioration n'a été constatée. Une nouvelle directrice du sce « Achats » du CHI C/N arrive cet été, un rendez-vous lui sera demandé afin de lui indiquer tous les mécontentements. En ce qui concerne les repas froids, il a été mis en place des chariots aux Primevères, ce qui est apprécié des résidents, puisque les repas restent chauds. Il est mentionné également que l'eau mise sur les tables est tiède, il est demandé de remplir les pichets d'eau avec l'eau des fontaines réfrigérantes. En ce qui concerne les fruits, si ceux-ci sont trop durs, il sera demandé la confection de jus de fruits. Pour le pain, il est demandé de faire des morceaux plus petits. Mme DARMOIS indique qu'un audit « restauration » a eu lieu et des pistes d'amélioration ont été soulignées.
Linge : trop long à revenir, pull	La prestation linge est en cours de négociation.



pas correctement descendus dans le bas du dos	Dans ce nouveau marché, il est demandé le repassage du linge ainsi que le traçage : on pourra suivre la date de départ du linge et surtout sa date de retour. Par ailleurs, il est demandé au sce Lingerie de vérifier les étiquettes, car du linge marqué est retrouvé dans l'armoire des communs. En ce qui concerne le pull pas descendu dans le bas du dos, cela est dû à la manipulation du résident avec le verticalisateur.
Prévention canicule : surveillance pour les résidents ne pouvant boire seuls ;  Calendrier des douches l'été.	Les résidents vulnérables : ceux qui ne peuvent pas boire seuls ou se servir seuls, sont connus du service. Une liste des personnes à hydrater par les bénévoles du VMEH durant la période du 14/07 au 15/08/2023 sera réalisée par le sce concerné. Il n'existe pas de calendrier des douches pour l'été, c'est le même que pour les douches normales, c'est-à-dire 1 fois par semaine sauf pour les résidents qui refusent.
Vie sociale : Venue d'animaux sur de La Hante,  Borne mélo trop forte,  A quoi sert la salle Snoezelen ?	En ce qui concerne la venue d'animaux, il convient de différencier la venue pour une animation ou l'intervention des animaux pour les résidents ayant des troubles du comportement. Une étude est en cours concernant le médiateur animalier. Pour la borne Mélo qui est trop forte, il sera demandé une vigilance sur les boutons qui sont manipulés par les résidents. Enfin la salle Snoezelen peut servir pour calmer un résident angoissé ou avec des troubles cognitifs, mais un travail en amont doit être réalisé avant d'emmener ce résident dans cette salle.
Décoration chambre Coquelicot : chambres plus jolies que d'autres	La décoration a été réalisée à l'identique pour le rez-de-chaussée et le 1 <sup>er</sup> étage mais certains résidents arrachent les décorations.

## 5. PARCOURS DE SOINS

Demandes des membres du CVS	Avis de la Direction
Carte vitale perdue : qui fait les démarches pour un renouvellement	Les démarches doivent être entreprises par la famille ou par l'IDE du service si le résident est seul. Il convient de noter que la résidente a eu sa nouvelle carte vitale.
Motif de changement des AS sur le secteur Azalée ?	Un travail sur le dimensionnement des équipes a été réalisé. Il a donc été décidé 1 équipe dédiée au secteur Coquelicot et 1 équipe dédiée au secteur Azalée, ainsi la stabilité des équipes est assurée ce qui est bénéfique pour les résidents.
Absence d'AS trop longtemps du service : résidents seuls notamment salle polyvalente sans même la TV ou un fond musical.	Les personnels en secteur Azalée étant occupées dans les chambres ne sont pas à demeure dans cette salle. Il sera demandé par le cadre de mettre la télévision ou un fond sonore afin que les



	résidents ne se sentent pas isolés. Il faut tout de même noter que les résidents préfèrent s'installer dans le hall d'entrée.
--	--

**6. INSTALLATION, LOCAUX, MATERIELS**

<b>Demandes des membres du CVS</b>	<b>Avis de la Direction</b>
Sono trop forte en salle à manger, et toujours les mêmes musiques.	Les agents règlent le fond sonore. Apparemment les radios installées dans les Ehpad captent mal : une formation sera demandée. Une nouvelle playlist sera réalisée et mise sur clé USB.
Extérieurs : Y aura-t-il des parasols ? Bancs extérieurs à repeindre + ajout d'autres bancs ; Entretien du jardin ?	Les espaces verts des Primevères vont être revus car les résidents n'investissent pas les espaces mis à leur disposition.
Mettre climatisation dans la salle d'animation	Pour les Primevères, la climatisation est installée mais éteinte. Pour de La Hante, la climatisation des espaces communs (hall et couloirs) n'est pas prévue. D'une façon générale, les climatisations sont installées dans les salles à manger et en cas de canicule les animations se déroulent dans ces lieux. De même, les messes peuvent être organisées dans les salles à manger. Il est à noter que dans le projet de réhabilitation de La Hante, des volets électriques seront installés afin de garder la fraîcheur dans les chambres. En ce qui concerne st Lazare, la climatisation mobile est présente dans certaines chambres. De plus un film solaire a été installé sur les vitres de l'atrium afin de baisser les températures dans les chambres et les circulations.

**7. PROJETS**

<b>Demandes des membres du CVS</b>	<b>Avis de la Direction</b>
Evocation du projet de tiers lieux : personnes favorables à ce projet + terrain de pétanques, jeux extérieurs pour les enfants	La Direction a répondu à différents appels à projets et des financements sont attendus. En ce qui concerne de La Hante, la direction a pour projet l'installation d'un « bistrot » au niveau du salon TV et pour les Primevères un projet de « guinguette » installée à l'intérieur de l'Ehpad. Le bitume du parking sera enlevé, une terrasse y sera installée ainsi qu'un terrain de pétanque et une aire de jeux pour enfants.
Projets à envisager : - Refaire les Olympiades ; - Jardin de La Hante ;  - Projet de rencontres intergénérationnelles	Oui les Olympiades seront renouvelées Ce jardin sera rénové dans le cadre des travaux d'extension Les rencontres intergénérationnelles sont réalisées tous les trimestres. De plus il sera à nouveau proposé des rencontres avec l'institut Decrosly.

- « et avant c'était comment » ?	Mme DESHAYES possède une ferme pédagogique et avait reconstitué des objets d'antan. Une proposition d'animation auprès des résidents et enfants lui sera faite.
- Organisation d'un barbecue, sorties style plage, parc de Géresme ou Crépy Plage, cinéma.	Il sera demandé à M. BOUFARCHA l'organisation des sorties au parc de Géresme. Il convient de noter les repas à thème dont le prochain est la fête du cochon.

## **8. QUESTIONS DIVERSES**

- Restes des repas : que faites-vous ?
  - Les restes ne peuvent être donnés puisque les repas sont livrés en liaison froide et réchauffés sur place. La responsable de la restauration essaie d'adapter la quantité des repas afin de ne pas avoir trop de gâchis.
- Si un résident ne descend pas en salle à manger le soir, il ne lui est rien donné ?
  - Les équipes insistent toujours auprès des résidents afin que ceux-ci descendent pour les repas, et proposent le cas échéant un plateau en chambre ; une surveillance est mise en place en cas de dénutrition.
- Pour le goûter, celui-ci est donné de façon aléatoire. Est-ce normal ?
  - Pour un résident étant en capacité de descendre dans les salons, le goûter lui est donné.
- L'heure du dîner est trop tôt : les résidents n'ont pas toujours faim à cette heure.
  - La direction travaille sur la réorganisation liée aux dîners.
- Peut-on revoir l'échéance du changement des draps : période trop longue.
  - Les draps sont changés 1/mois pour les résidents autonomes par le service Lingerie, par contre le changement est réalisé si besoin ou à la demande.
- Au moment du premier repas, un résident a regretté de ne pas être présenté aux autres résidents.
  - Les nouveaux arrivants sont présentés au moment des animations, une affiche est apposée à l'entrée de chaque structure. De plus, une aide-soignante informe de l'entrée en institution lors du repas en salle à manger.
- Il est constaté que les tenues des agents sont trop épaisses, notamment en cas de fortes chaleurs.
  - La Direction mène une réflexion sur ce sujet car beaucoup de paramètres doivent être évalués : l'impression que l'on veut donner, le confort des tenues, la chaleur ressentie.

## **9. INFORMATIONS DIVERSES**

Madame DARMOIS mentionne l'installation de rails plafonniers de certaines chambres d'USLD et SSR. Par ailleurs la peinture et l'éclairage de ces chambres vont être également refaits.

Les membres du Conseil de vie sociale sont informés des travaux en cours pour la réhabilitation de la maison de retraite de La Hante. La construction d'un bâtiment donnant sur l'accès des services techniques sera effectuée pour permettre le dédoublement des chambres : 5 chambres au rez-de-chaussée haut et 5 chambres au 1<sup>er</sup> étage. Il restera 3 chambres doubles dont 2 neuves.

Ces travaux sont subventionnés par l'ARS à hauteur de 650.000 €, par le Conseil départemental à hauteur de 1.425.000 € et par un auto-financement. Au total les



travaux de réhabilitation s'élèvent à 5.000.000 € TTC environ.

Un représentant des familles tient à rapporter les propos de familles ayant perdu un proche. En effet, celles-ci soulignent la proximité des professionnels (IDE, AS et autres soignants) de la maison de retraite des Primevères lors d'un décès. Madame DARMOIS la remercie pour ces propos, et tient à préciser que des lits sont mis à la disposition des familles, si elles veulent rester près de leur proche en ces moments très difficiles.

La séance est close à 16h35.

La présidente du CVS  
Mme Claudine REMIA

*clremia*